



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication de l'appel à projets de la seconde édition du programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » (PEA) : la France renforce son soutien aux universités africaines

Paris, le 3 février 2022 – L'Agence nationale de la recherche (ANR) publie aujourd'hui l'Appel à projets de la seconde édition du programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » PEA, dotée d'un budget de près de 20 millions d'euros.

Financé par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France » portée par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le Ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et leurs opérateurs l'ANR et Campus France, le programme PEA a pour objectif de financer des partenariats universitaires ambitieux dans des secteurs prioritaires pour le développement des 18 pays africains éligibles. [La première édition, lancée en mars 2020, avait rencontré un franc succès avec près d'une soixantaine de candidatures et sept projets lauréats.](#)

Alors que le nombre d'étudiants en Afrique subsaharienne devrait doubler au cours de la prochaine décennie - pour atteindre 22 millions en 2030 - le renforcement des systèmes d'enseignement supérieur apparaît comme un levier essentiel pour soutenir la diversification et la résilience des économies et promouvoir un développement durable.

La crise sanitaire actuelle met plus que jamais en lumière la nécessité de structurer des filières intégrées d'enseignement supérieur et de recherche permettant à tous les pays d'être préparés pour répondre aux défis communs de demain.

« Renforcer [les] établissements et [les] cursus universitaires [africains], c'est multiplier les partenariats, les échanges, les formations croisées, les doubles diplômes, qui répondront [aux] attentes [de la jeunesse africaine], et qui nous permettront mutuellement de mieux apprendre l'un de l'autre ». Emmanuel Macron à l'occasion du discours de Ouagadougou, le 28 novembre 2017 à l'université Ki-Zerbo.

#### LE PROGRAMME « PARTENARIATS AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AFRICAIN » (PEA)

Le programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » (PEA) constitue l'un des volets de la stratégie « Bienvenue en France » présentée par le Premier ministre en novembre 2018 ; il vient notamment compléter la politique d'accueil des étudiants africains en France.

S'inscrivant dans une double logique de renforcement des capacités des établissements africains et de rayonnement international des établissements français, il vise à :

- Offrir aux étudiants et étudiantes du continent africain la possibilité de trouver dans leur pays ou leur région des formations de qualité, dès la licence, et répondant aux besoins du monde socio-économique ;
- Accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur français dans le développement de partenariats, en particulier dans des secteurs stratégiques pour les économies des pays concernés ;
- Permettre des mouvements étudiants et enseignants, entre un établissement français et un établissement africain et ce dans les deux sens.

**La seconde édition est dotée d'un financement à hauteur de 20 millions d'euros par le gouvernement français via l'AFD au titre de la politique d'aide aux pays en voie de développement menée par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères avec le Ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. L'appel à projets est opéré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et Campus France.**

## **PAYS ELIGIBLES**

Le programme PEA est ouvert aux 18 pays africains définis comme « prioritaires » par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) : **Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.**

## **SELECTION DES PROJETS**

**Chaque projet sera porté par un consortium coordonné par un établissement d'enseignement supérieur d'un pays prioritaire africain, d'une part, et un établissement d'enseignement supérieur français d'autre part**, éventuellement renforcé par d'autres établissements d'enseignement supérieur français. Il ciblera les formations de niveau Licence (Bac+3), Master (Bac+5) et/ou Doctorat (Bac+8) concernant un secteur d'activités prioritaire pour le développement durable du pays concerné.

Le processus de sélection des projets de l'appel à projets se déroulera en deux phases : les candidats déposeront leur pré-projet, puis à l'issue d'une évaluation, les présélectionnés seront invités à soumettre un projet complet. Les projets lauréats seront soutenus pendant 4 ans pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 M€.

## **CALENDRIER ET DATE LIMITE DE DEPOT**

- Ouverture de l'AAP : jeudi 3 février 2022
- Ouverture du site de soumission : mardi 1<sup>er</sup> mars 2022
- Date limite de dépôt des pré-projets : mardi 3 mai 2022

**Le texte de l'Appel à projets « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » est disponible à l'adresse suivante : <https://anr.fr/PEA2>.**

Pour toute question : [pea@anr.fr](mailto:pea@anr.fr)

## À propos de l'Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2, 3 et 4), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

[www.anr.fr](http://www.anr.fr)



[@agencerecherche](https://twitter.com/agencerecherche)



[ANR](https://www.linkedin.com/company/anr)

### Contact presse :

Katel LE FLOC'H | [contactpresse@anr.fr](mailto:contactpresse@anr.fr) | +33 01 78 09 80 70

## À propos de l'AFD

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

### Contact presse :

Jean-Edouard Naslin – [naslinje@afd.fr](mailto:naslinje@afd.fr) - 0628750429

## À propos de Campus France

L'agence Campus France soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion auprès des étudiants internationaux. Elle a également pour missions de gérer les boursiers des gouvernements français et étrangers, d'accompagner étudiants et chercheurs en mobilité, de piloter le réseau France Alumni et d'analyser la mobilité étudiante en France et dans le monde.

L'agence coordonne en France le Forum Campus France (372 établissements). Dans le monde, elle s'appuie sur les 275 Espaces Campus France, sous l'autorité des ambassades de France dans 134 pays.

### Contact presse :

Judith AZEMA | [judith.azema@campusfrance.org](mailto:judith.azema@campusfrance.org) | +33 (0)1 40 40 57 47